



Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural Mercredi 8 mars 2023

Membres de la CLDR :

- Présents : 9 personnes : Nicolas BLERET, Séverine BOUCHAT, Michel DEHAUT, Aline DEVILLERS, Aymeric MARQUET, Vincent MARQUET, Gilbert RIGA, Pierre ROSOUX, Jean THONNART.
- Excusés : 8 personnes : Anisa ARBIB, Raymond BOROWIAK, Hélène FASTRÉ, Patrick MISSAIRE, Magali VAN DE PUT, Nathalie VANHAMME, Philippe WANET, François WAUTELET.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du Jour

1. Bilan mi-parcours du PCDR 2018-2023
 - Evaluation des objectifs
 - Bilan du fonctionnement et souhait pour l'avenir
2. Rapport annuel
 - Préparation du programme des 5 prochaines années
3. Suites et divers
 - pas d'autres divers

Aurélie Vandenberg excuse le Président qui ne pourra pas participer à la réunion pour raisons personnelles. Après avoir rappelé l'ordre du jour, les excusés sont listés. Raymond Borowiak a fait savoir qu'il ne saurait plus participer aux réunions pour raison de santé. L'occasion de rappeler que Raymond est présent et régulier depuis le début du processus en 2015, grand merci à lui pour son investissement.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

1. Bilan mi-parcours du PCDR 2018 à 2023

En 2018, la CLDR suivie du Conseil communal approuvait le PCDR. L'approbation au Gouvernement Wallon en juillet 2018 permettra à la commune d'avoir 10 ans pour solliciter des subsides auprès de la Région pour mettre en œuvre les projets du programme.

5 années sont déjà passées depuis cette approbation, l'occasion de faire le bilan. Aurélie propose de réaliser ce travail sur base de l'évaluation des objectifs à mettre en lien avec les projets en cours ou réalisés en lien avec le thème.

Rappel de la stratégie développée par l'auteure, Laurence Docquir, divisée en 5 grands défis (Cadre de vie – Mobilité – Economie- Identité – Services) et une vision transversale énergétique.

Vu le nombre faible de membre présent à la réunion, proposition de travailler en plénière plutôt qu'en groupe de table.

Chaque Défi et objectif associés sont parcourus. La question est posée si les objectifs sont :

- Atteints (oui plutôt bien)
- Partiellement atteints (bof peut mieux faire)
- Pas du tout atteint (non on doit vraiment y retravailler).

Cette analyse a pour but également de voir les souhaits où les énergies doivent se concentrer pour les 5 dernières années à venir.

Bilan général du groupe

- Bilan assez mitigé, peu de réalisation concrètes menées. Rappel par Aurélie qu'il y a d'autres partenaires, acteurs qui ont contribué à la réalisation d'actions et pas uniquement voir la réalisation liée à des subsides DR. Il faut voir le PCDR comme outil global rassemblant une série d'actions qui peuvent être menées par différents biais.
- Nicolas Bleret signale à nouveau sa déception pour le projet mobilité (réseau mobilité douce). Ce projet était pourtant placé en haut du classement des projets prioritaires (le fait que l'étude et les travaux ont été splitté ont d'ailleurs déforcé les votes lorsqu'il y a eu reclassement vers le bas du projet de concrétisation). Il souligne que c'est un projet souhaité pourtant par les citoyens mais pas assez suivi/ prioritaire par la commune. Regret que l'étude ne démarre qu'en 2023 et que cela prenne autant de temps pour mettre en place des actions.
- Cécile rappelle que le PCDR a le rôle de rassembler une série d'idées de projet souhaités par les citoyens avec des fiches prêtes pour être introduites via des appels à projets. Ces appels permettent des retours et réalisations plus rapides que le DR.

La question est posée si l'augmentation des appels à projets peuvent avoir un impact et déforcer le budget prévu en développement rural. A priori pas de lien financier, par contre il y a des impacts sur les moyens humains (temps et énergie pour répondre aux appels impactant parfois d'autres dossiers mis sur le côté par manque de temps).

Cécile rappelle aussi que le fait qu'un projet introduit via un appel à projet fasse partie du PCDR permet de gagner des points dans son acceptation.

- Exercice d'évaluation pas évident pour le groupe. Le groupe fait remarquer qu'un objectif peut être atteint en partie pour les énergies mises dans les projets au niveau réflexion, études, participation citoyenne mais avec encore aucun résultat visible sur le terrain. Il est entendu que l'on prenne en compte dans l'exercice l'ensemble des éléments (énergie consacrée, participation citoyenne et réalisation concrète).



En 2023, Villers-le-Bouillet a-t-elle réussi à ...

CADRE DE VIE - OBJECTIFS ET ACTIONS

- Structurer et mettre en valeur les espaces villageois bâtis et naturels
- Préserver le patrimoine et améliorer sa connaissance
- Ancrer durablement le développement de la biodiversité et sa mise en valeur dans le territoire



Projets en cours:

- 1.1. Aménagement du site de la sablière en zone de découverte et de mise en valeur de la nature
- 1.4. Aménagement du parc Grandgagnage de Vaux-et-Borset en un lieu de convivialité
- 1.5. Aménagement du cœur de village de Fize-Fontaine
- 1.6. Mise en valeur de l'arboretum et du cimetière de VLB
- 1.7. Réhabilitation du presbytère de Warnant
- 2.2. Plantation de haies et création de couloirs écologiques
- 2.5 Développement d'espace de rencontre pour les jeunes villersois
- 3.3 Création d'un cœur de village dans VLB



Projets en attente:

- 2.1. Valorisation du cœur de village de Vieux-Waleffe
- 2.4 Traversée et mise en valeur du centre ancien de VLB
- 2.15 aménagement du cœur de village de Warnant-Dreye
- 3.4 Utilisation des églises pour l'organisation d'activités culturelles et associatives
- 2.8. Formation des ouvriers communaux à l'entretien durable des espaces publics
- 3.2 Sensibilisation et accompagnement au développement durable des espaces d'activité économiques
- 3.7. Préservation des fermes et maisons de caractère

ODR

Evaluation des objectifs :

- **Objectif : structurer et mettre en valeur les espaces villageois bâtis et naturels - partiellement atteint** - ok dans la réflexion avec auteur de projet (pour maison rurale, pôle jeunesse, cœur de Fize, presbytère de Warnant) mais très peu dans la concrétisation.
Mettre l'arboretum (projet 1.6) en projet en attente (dossier introduit dans le cadre d'un appel à projet mais pas encore de réponse si sera retenu et mis en place)
- **Objectif : préserver le patrimoine et améliorer sa connaissance – partiellement atteint.**
- **Objectif : ancrer durablement le développement de la biodiversité et sa mise en valeur dans le territoire – partiellement atteint** avec les concrétisations sur le site de la sablière et les plantations de haies par le PCDN.

Défi mobilité



En 2023, Villers-le-Bouillet a-t-elle réussi à ...

MOBILITE - OBJECTIFS ET ACTIONS

- Faciliter les déplacements doux inter-villages, vers les services et les commerces
- Sécuriser les entrées de villages et les traversées
- Encourager les habitants et les travailleurs à utiliser des modes de mobilité durable



Projets en cours :

- 1.3. Création d'un réseau de déplacements doux et mise en œuvre
- 1.5. Aménagement du cœur de village de Fize
- 2.3. Aménagement de la traversée de Villers

Projets en attente:

- 2.1. Valorisation du cœur de Vieux-Waleffe
- 2.4. Traversée et mise en valeur du centre ancien de Villers
- 2.9. Optimisation des arrêts TEC
- 2.12 Aménagement de la traversée de la zone d'activités économiques
- 2.14. Aménagement d'une zone de covoiturage et d'un franchissement doux de la N684
- 3.12. Etude et développement de l'offre taxi villersois

- Objectif : faciliter les déplacements doux inter-villages, vers les services et les commerces : **partiellement atteint** – énergie placée dans la participation des citoyens (GT) mais pas de concrétisation, ni étude.
- Objectif : Sécuriser les entrées de village et traversées – **non atteint**
- Objectif : encourager les habitants et les travailleurs à utiliser des modes de mobilité durable – **atteint en bonne partie** Projet de parking co-voiturage bien engagé, taxi bus, ligne Express mais on peut encore mener des actions.

Défi économie



En 2023, Villers-le-Bouillet a-t-elle réussi à ...

ECONOMIE - OBJECTIFS ET ACTIONS

- Encourager, accompagner et aider les Villersois à développer leurs activités dans la commune
- Soutenir le développement durable de l'agriculture et la création de circuits courts
- Innover l'offre de services et d'accueil des travailleurs, TPE et PME
- Encourager la création et le maintien d'emploi villersois



Projet en cours:

- 2.13. Création d'un pôle commerce / service / logement dans l'ancienne Administration Communale
- 3.5. Mise en place d'une commission agri-rurale

Projet en attente:

- 1.8. Création d'un pôle économique « Villers@ work »
- 2.10. Installation d'une activité de maraichage
- 3.2 Sensibilisation et accompagnement au développement durable des espaces d'activité économiques
- 3.7. Préservation des fermes et maisons de caractère
- 3.11 Création d'un atelier rural



- Objectif : Encourager, accompagner et aider les Villersois à développer leurs activités dans la commune – **partiellement atteint**
- Objectif : Soutenir le développement durable de l’agriculture et la création de circuits courts – **partiellement atteint**
- Objectif : Innover l’offre de services et d’accueil des travailleurs, TPE et PME – **partiellement atteint**
- Objectif : Encourager la création et le maintien d’emploi villersois – **partiellement atteint**

La CLDR relève de manière globale, les actions mises en place via l’ADL et le PCS qui ont fortement contribué à concrétiser en partie ces objectifs.

Défi identité villersoise



En 2023, Villers-le-Bouillet a-t-elle réussi à ...

IDENTITE VILLERSOISE - OBJECTIFS ET ACTIONS

- Proposer des infrastructures et des équipements de qualité propices à l’organisation d’animations et d’évènements
- Assurer une offre associative, culturelle et sportive qui s’adresse à chacun des villersois
- Encourager la mise en place d’évènements fédérateurs
- Encourager la dynamique, la coordination et l’amélioration de la communication entre les associations, quartiers et villages



Projets en cours:

- 1.2. Création d’une maison rurale et de ses abords
- 1.4 Aménagement du parc Grangagnage en lieux de convivialité
- 1.7. Réhabilitation du presbytère de Warnant
- 2.4 et 2.5. Développement d’espaces et d’activités pour les jeunes
- 3.3 Création d’un cœur de village dans VLB

Projets en attente:

- 2.1. Valorisation du cœur de village de Vieux-Waleffe
- 2.15 aménagement du cœur de village de Warnant-Dreye
- 2.11. Maximisation de l’utilisation des maisons de quartier
- 3.4. Utilisation des églises pour organiser des activités culturelles et associatives

- Objectif : Proposer des infrastructures et des équipements de qualité propices à l’organisation d’animations et d’évènements – **partiellement atteint** vu les projets d’ampleur comme la maison rurale, cœur de village à Villers déjà bien entamés mais avec l’avenir incertain quant à la réalisation. Retour du Collège qui souhaite demander un avenant à la Ministre pour prolonger le délai de la demande de subsides espérant que la situation économique s’améliora ; l’avenir est donc certain pour ces projets phares qui ont demandé beaucoup d’énergie (suivi dossier et réalisation de l’étude)
- Objectif : Assurer une offre associative, culturelle et sportive qui s’adresse à chacun des villersois - **partiellement atteint** Mise en avant des balades réalisées par la CLDR pour faire connaître le patrimoine.

- Objectif : Encourager la mise en place d'évènements fédérateurs - **partiellement atteint** Même si des activités fédératrices sont proposées, cela reste difficile de faire bouger les gens de Villers pour des évènements communaux. Fracture du territoire toujours présente.
- Objectif : Encourager la dynamique, la coordination et l'amélioration de la communication entre les associations, quartiers et villages - **partiellement atteint** Beaucoup de bonnes avancées faites en matière de communication via le chargé en communication et les services communaux.

Défi Services





En 2023, Villers-le-Bouillet a-t-elle réussi à ...

SERVICES - OBJECTIFS ET ACTIONS

- > Optimiser le fonctionnement et la communication de l'administration pour garantir le meilleur service aux citoyens
- > Améliorer l'offre de services adaptée aux différentes tranches d'âges
- > Favoriser le maintien des Villersois sur le territoire communal




Projets en cours:

- 1.7. Réhabilitation du presbytère de Warnant en logement, maison du patrimoine, ...
- 1.9. Mise en place d'un plan de cohésion sociale
- 2.5. Développement d'espaces pour les jeunes
- 2.7. Développement de l'accueil petite enfance
- 2.13. Création d'un pôle commerce / service / logement dans l'ancienne Administration Communale

Projets en attente:

- 1.8. création d'un pôle économique « Villers @ Work »
- 3.6. Création d'un bâtiment multiservices social
- 3. Préservation des fermes et maison de caractère
- 3.8. Réaffectation du home Grandgagnage
- 3.9. Création de logements communaux

- Optimiser le fonctionnement et la communication de l'administration pour garantir le meilleur service aux citoyens – **Atteint en partie** car il y a toujours moyen de faire mieux en matière de communication et de services, la CLDR note les nouveaux services développés par la Commune et satisfaction liée : e guichet, écrivain public, ...
- Améliorer l'offre de services adaptée aux différentes tranches d'âges – **partiellement atteint** projet de crèche communale qui devrait se concrétiser vu la commune acceptée dans l'appel à projet cigogne (point important relevé lors des consultations).
- Favoriser le maintien des Villersois sur le territoire communal – **non atteint** Objectif moins compris par le groupe.

Après cette évaluation, le groupe renforce son idée de regret que la priorité, durant cette première partie du PCDR, n'ait pas été axée sur les projets qui créent des liens entre les entités. Le projet de réseau de mobilité allant dans ce sens.

Evaluation du fonctionnement.

Chaque membre est invité à se positionner individuellement sur une série de questions sur le fonctionnement de la CLDR.

1 Les membres de la CLDR connaissent leur rôle, le règlement d'ordre intérieur et les missions de la commission. Selon vous, ce point est...:

- atteint (4 votes - 50 %)
- partiellement atteint (4 votes - 50 %)

Les membres de la CLDR relève qu'ils ne connaissent pas bien le règlement d'ordre intérieur

2. Chaque membre se sent libre de s'exprimer quand et de la manière dont il le souhaite. La CLDR est un lieu de débat démocratique. Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés. Selon vous, ce point est :

- atteint (7 votes - 88 %)
- partiellement atteint (1 vote - 13 %)

3. Les membres de la CLDR dégagent du temps pour jouer un rôle actif de relais entre le pouvoir communal et les habitants qu'ils représentent. Selon vous, ce point est :

- atteint (3 votes - 38 %)
- partiellement atteint (4 votes - 50 %)
- pas du tout atteint (1 vote – 13 %)

Manque de présences des élus aux réunions n'aide pas. Les membres ne sentent pas spécialement le rôle de relais.

4. Les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, comprendre les politiques menées, analyser une situation, comprendre des blocages ou des rapports de force... Selon vous, ce point est :

- atteint (8 votes - 100 %)

5. Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de la commune. Selon vous, ce point est :

- atteint (4 votes - 50 %)
- partiellement atteint (3 votes - 43 %)

Impression de ne pas pouvoir participer à la décision, impression lors de la visite à Beauvechain que dans les autres communes, la CLDR est plus consultée ;

6. Des groupes de travail spécifiques et ouverts à l'ensemble de la population sont mis en place pour accompagner les thématiques ou projets qui le nécessitent. Selon vous, ce point est :

- atteint (6 votes - 75 %)
- partiellement atteint (2 votes - 25 %)

7. Les membres de la CLDR participent activement à la mise en œuvre de certains projets, ils « mettent la main à la pâte ». Selon vous, ce point est :

- atteint (4 votes - 57 %)
- partiellement atteint (3 votes - 43 %)

8. La CLDR est consultée par la Commune pour l'élaboration d'autres outils stratégiques communaux. Selon vous, ce point est :

- atteint (1 vote - 14 %)
- partiellement atteint (5 votes - 71 %)
- pas du tout atteint (1 vote – 14 %)

9. La CLDR est le lieu de cohésion des actions menées par chacun (l'administration communale, le CPAS, les autres acteurs locaux, les associations...). La CLDR essaie d'éviter que chacun ne travaille dans son coin. Elle tente de regrouper les énergies dans une même direction. Selon vous, ce point est :

- atteint (3 votes - 38 %)
- partiellement atteint (3 votes - 38 %)
- pas du tout atteint (2 votes – 25 %)

Les questions 8 et 9 ont été assimilées. Ces deux points non atteints partiellement reflète la démotivation des membres et même leur départ du groupe. Par exemple pour la crèche, le projet aurait pu être coconstruit avec la CLDR. Même si les délais sont parfois très courts, pourquoi pas réunir la CLDR, d'autant plus que le nombre de réunion/ année diminue, ça joue dans la motivation des membres.

10. La CLDR est représentative de l'ensemble de la population (villages, tranches d'âge, secteurs socioprofessionnels, intérêts politiques, etc.). Les membres veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens. Selon vous, ce point est :

- atteint (5 votes - 63 %)
- partiellement atteint (3 votes - 38 %)

11. La participation de la CLDR est bonne, tant pour les citoyens que pour les représentants politiques. Les membres sont soit présents, soit excusés. Selon vous, ce point est :

- atteint (5 votes - 63 %)
- partiellement atteint (3 votes -38 %)

Pourquoi pas faire un appel dans le prochain bulletin communal ou tenir au courant la population de l'état d'avancement de la CLDR (manque de gens démotivation, ...).

12. Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales. Selon vous, ce point est :

- atteint (7 votes - 88 %)
- partiellement atteint (1 vote - 13 %)

2. Rapport annuel – présentation et discussions

Seule les années 4 et 5 sont présentées, la CLDR étant informée régulièrement en réunion et via la newsletter de l'état d'avancement.

Pour l'annexe 5, le collège avait été rencontré préalablement à la CLDR afin de tenir compte des volontés communales, des réalités budgétaires vis-à-vis des projets déjà engagés.

Voici leur décision :

Prolongation des projets avec accord de subsides ou retenus dans le cadre d'appels à projets:

- Fiche 1.2 Création d'une maison rurale de l'entité
- Fiche 1.5 Aménagement du Cœur de village de Fize-Fontaine
- Fiche 2.5 Création d'un pôle jeunesse
- Fiche 2.7 Création d'une crèche communale
- Fiche 3.3 Création d'un cœur de village (VLB)
- Création d'un éco-parking (lien fiche favoriser le covoiturage)

Prolongation des projets en cours de demande de subsides et en attente de réponse d'appel à projets

- Fiche 1.1 Aménagement de la sablière en zone nature/ découverte

- Fiche 1.3 Création d'un réseau voies lentes (étude)
- Fiche 1.6. Mise en valeur de l'arboretum de VLB
- Fiche 1.7 Rénover le presbytère en espace multiservices de proximité

Sur cette base voici les projets programmés sur 3 ans

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an 2023	Lot 1	1.1. Aménagement du site de la sablière en zone de découverte et de mise en valeur de la nature	192.995€ (estimation 08/2021)	PWDR	100%
				DR	80%
				Subsides BiodiverCité	10.000€/an
	Lot 1	1.3. Création d'un réseau de déplacement doux – phase étude et définition	35.000 €	Budget communal	/
	Lot 1	1.5 Aménagement du cœur de village de Fize-Fontaine	574.445,99 €	Appel à projet cœur de village	80%
	Lot 1	1.7. Rénovation du presbytère en espace de multiservices de proximité	683.495€ (partie multiservices) 232.638€ (partie logement)	DR	80% (partie multiservices) + 60% (partie logement)
Année rapport annuel + 2 ans 2024	Lot 2	2.5. Développement d'une offre d'espaces de rencontre pour les jeunes villersois	Estimation réalisée Via ECETIA	Budget communal ou appel à projets éventuel	/
				Plan cigogne	833.448€
	Commune	774.037€			
Année rapport annuel + 3 ans 2025	Lot 1	1.2. Création d'une maison rurale de l'entité et aménagement de ses abords -convention réalisation (Demande avenant temporel)	2.673.144, 52€ (TVAC) Stade projet définitif (augmentation du budget suite aux coûts des matériaux)	DR	Part DR 1.353.145€ (80% + 50% au-delà de 500.000€)
				Commune	
Année rapport annuel + 3 ans 2025	Lot 3 (Projet lié au 1.2)	3.3 Création de Cœur de village (phase 1) – convention réalisation	493.562,46€ (estimation stade CF)	DR	60%

Le rapport annuel sera envoyé à la CLDR et joint au compte-rendu.

La CLDR n'émet pas de remarque à la présentation du rapport annuel.

3. Suites et divers

La réunion se termine par le programme des actions en 2023 :

- **Projets prioritaires avec volet participation citoyenne**
 - **Sablière**
 - Evènement le 18 juin - Richesses insoupçonnées
 - Projet phare du PCDN
 - Observatoire/ Mare/ Pâturage
 - Demande de subsides (octobre 2023)
 - **Réseau mobilité douce**
 - Suivi étude mobilité année 2023
 - Demande de subsides possibles en 2024
- **Continuité de la Commission agri-rurale**
- **Equipe PCDN se renforce!**

Les projets « dossiers de suivi de demande de subsides » seront menés en parallèle

La réunion se clôture à 21h50

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandenberg

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandenberg
(Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandenberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be